



Pierre Swiggers

La dimension sociale de la langue et de la linguistique chez Saussure: fondements et apories d'un programme de linguistique générale

Parole chiave: Saussure, Linguistica generale, Segno linguistico, Semiotica sociale

Keywords: Saussure, General linguistics, Linguistic sign, Social semiotics

Contenuto in: Per Roberto Gusmani 1. Linguaggi, culture, letterature 2. Linguistica storica e teorica. Studi in ricordo

Curatori: Giampaolo Borghello e Vincenzo Orioles

Editore: Forum

Luogo di pubblicazione: Udine

Anno di pubblicazione: 2012

Collana: Studi in onore

ISBN: 978-88-8420-727-2

ISBN: 978-88-8420-974-0 (versione digitale)

Pagine: 385-397

DOI: 10.4424/978-88-8420-727-2-89

Per citare: Pierre Swiggers, «La dimension sociale de la langue et de la linguistique chez Saussure: fondements et apories d'un programme de linguistique générale», in Giampaolo Borghello e Vincenzo Orioles (a cura di), *Per Roberto Gusmani 1. Linguaggi, culture, letterature 2. Linguistica storica e teorica. Studi in ricordo*, Udine, Forum, 2012, pp. 385-397

Url: <http://forumeditrice.it/percorsi/lingua-e-letteratura/studi-in-onore/per-roberto-gusmani/la-dimension-sociale-de-la-langue-et-de-la>

LA DIMENSION SOCIALE DE LA LANGUE ET DE LA LINGUISTIQUE CHEZ SAUSSURE: FONDEMENTS ET APORIES D'UN PROGRAMME DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Pierre Swiggers

En séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, F. de Saussure le prive de réalité; il le réduit à une abstraction, qui est nécessairement inexplicable [...]. Considéré dans la 'diachronie', le fait linguistique est un fait historique qui ne se comprend qu'au milieu de faits historiques. [...] Et si l'on veut décrire une langue actuellement parlée, on ne peut le faire qu'en rendant compte des différences qui résultent de la diversité des conditions sociales et de toute la structure de la société considérée.
Meillet 1916, pp. 35-36.

Dans cette contribution*, respectueusement dédiée à la mémoire de Roberto Gusmani, nous voudrions analyser les conceptions de Ferdinand de Saussure à propos du «fait social»¹ que constitue la langue. S'il est vrai que la visée sociale de Saussure a déjà reçu l'attention d'exégètes saussuriens², il convient de remarquer qu'on s'est surtout intéressé aux (éventuelles) sources et influences³; l'articula-

* Pour les références au texte du *Cours de linguistique générale*, voir note 6, *infra*.

¹ Cf. Engler (éd. 1968, p. 39), D 177 = SM III 112: «si nous sommes en pays étranger, nous ne sommes pas dans le fait social de la langue»; J 150: «Si nous sommes en pays étranger, nous ne sommes pas dans le fait social de la langue, et pourtant, par l'audition, nous participons au fait physique».

² Voir surtout l'étude de Bierbach (1978), qui s'inspire de l'hypothèse de Doroszewski (1929, 1933) à propos de l'influence de Durkheim sur Saussure, tout en admettant une éventuelle influence de la part de Walras, Prieto et Tarde. Selon Bierbach, l'influence sociologique serait à la base d'une «rupture épistémologique», qui caractérise l'œuvre de Saussure; personnellement, nous voyons le *Cours* dans une perspective plutôt «continuiste», même s'il est vrai que sur certains points Saussure apporte une réflexion fondamentalement innovatrice. Notons encore que l'ouvrage de Bierbach prête peu d'attention aux notes des étudiants éditées dans Engler (éd. 1968); pour une évaluation critique de l'ouvrage de Bierbach, voir Albrecht (1978).

³ Voir l'étude déjà citée de Bierbach et cf. Mounin (1968, p. 38). En ce qui concerne l'influence éventuelle de Durkheim, Hiersche (1972) estime que Saussure a intégré des concepts durkheimiens à partir de 1908-1909; Washabaugh (1974), par contre, insiste sur les divergences de vues, tout en reconnaissant un certain parallélisme. Dans son bilan critique Koerner (1973, pp. 37-71) relativise l'influence de «sources extérieures» (non linguistiques) sur Saussure.

tion épistémologique⁴ d'une perspective sociale sur la langue, et son rapport avec la dichotomie synchronie / diachronie et avec la distinction entre une linguistique interne et une linguistique externe n'ont pas encore été étudiés suffisamment⁵. Ici, nous voudrions examiner ce qui paraît problématique dans les implications de cette perspective sociale en rapport avec certains clivages méthodologiques établis par Saussure.

Le chapitre III (*Objet de la linguistique*) de l'Introduction du *Cours de linguistique générale*, tel qu'il a été publié en 1916 par Charles Bally et Albert Sechehaye⁶, fournit – pour la première fois dans l'histoire de la linguistique – une longue réflexion sur la possibilité de définir l'objet de la linguistique à partir des aspects que revêt la réalité langagière observée par le linguiste et vécue par les locuteurs d'une langue. Saussure s'y efforce en fait d'établir l'autonomie de la linguistique, tout en reconnaissant que son objet ne peut jamais être appréhendé intégralement⁷. L'autonomie de la linguistique résidera dans la définition 'auto-

⁴ Bouquet (1997) s'est proposé d'analyser la réflexion saussurienne sur le langage et la science du langage à partir de trois «configurations discursives», à savoir une épistémologie de la grammaire comparée, une «métaphysique linguistique» et une épistémologie programmatique d'une science du langage. On n'y trouve pas de développement théorique à propos de la perspective sociale chez Saussure.

⁵ Signalons que Vendryes (1921) examine la doctrine de Saussure (en se basant sur le texte du *Cours* publié en 1916) à partir de l'enseignement de Meillet; pour l'intégration d'une perspective sociale dans la linguistique historique et générale de Meillet, voir Swiggers (1985, 1986, 1988).

⁶ Nous utilisons le texte de 1916 – qui présente (l'avantage de fournir) un texte homogénéisé (on doit reconnaître que cette homogénéisation cache parfois la pensée tâtonnante de Saussure) – en le confrontant aux sources manuscrites (notes des étudiants et, le cas échéant, notes de Saussure lui-même). Le texte de 1916 est cité comme «Saussure (1916)»; pour les notes, nous utilisons l'édition critique du *Cours* par Engler, citée comme «Engler (éd. 1968)» et «Engler (éd. 1974)». Les abréviations (par ex. D, II R, J, III C, etc.) sont celles utilisées dans Engler (éd. 1968; éd. 1974). Nous respectons la formulation des notes telles qu'elles figurent dans Engler (éd. 1968; éd. 1974).

⁷ Saussure (1916, pp. 24-25): «Ainsi, de quelque côté que l'on aborde la question, nulle part l'objet intégral de la linguistique ne s'offre à nous; partout nous rencontrons ce dilemme: ou bien nous nous attachons à un seul côté de chaque problème, et nous risquons de ne pas percevoir les dualités signalées plus haut; ou bien, si nous étudions le langage par plusieurs côtés à la fois, l'objet de la linguistique nous apparaît un amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles. C'est quand on procède ainsi qu'on ouvre la porte à plusieurs sciences – psychologie, anthropologie, grammaire normative, philologie, etc. – que nous séparons nettement de la linguistique, mais qui, à la faveur d'une méthode incorrecte, pourraient revendiquer le langage comme un de leurs objets». Cf. Engler (éd. 1968, p. 30), D 5 = SM III 96 + II R 5 = SM II 50 + II R 11-12 = SM II 52: «On aborde objet de ces différents côtés parce qu'on a peine à l'embrasser intégralement» + «On ne peut laisser un des côtés que par abstraction, et cela a toujours un danger: <qu'on attribue à un seul côté ce qui revient aussi bien à l'autre>» + «Pour assigner une place à la linguistique, il ne faut pas prendre la langue par tous ses côtés. Il est évident qu'ainsi plusieurs sciences <psychologie, physiologie, anthropologie, grammaire, philologie>, etc. pourront revendiquer la langue comme leur objet. Cette voie analytique n'a donc jamais abouti à rien» + «Ainsi de suite en avançant, on voit qu'on ne prend la langue que par un bout au hasard, on est loin encore d'avoir tout le phénomène devant soi. Il peut sembler après avoir

nome' de son objet fondamental, la *langue*, que Saussure définit comme une limitation par rapport aux faits de langage⁸.

Plus concrètement, la langue est définie

- a) par son caractère conventionnel
- b) par le sanctionnement donné par un 'corps social'
- c) par la corrélation entre son fonctionnement social et son utilisation individuelle.

Donc, la langue est un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'usage de la faculté du langage chez les individus <définition>. La faculté du langage est un fait distinct de la langue, mais qui ne peut s'exercer sans elle. Par la *parole* on désigne l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue <définition>. Dans la parole, il y a une idée <de> réalisation de ce qui est permis par la convention sociale.

<Définition:> La langue est un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'usage de la faculté de langage existant chez les individus. <Évidemment, pour que la faculté se puisse exercer, il faut que la langue existe.> On désigne par la parole l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue. Le langage est quelque chose de potentiel. La parole est du réalisé.) (Tout ce qui précède tend à situer la linguistique, et ce qui suit également)⁹.

Dans les définitions des concepts 'langage', 'langue' et 'parole', Saussure part d'une visée polaire opposant l'individu et la société. Le langage englobe les deux versants: c'est un ensemble hétéroclite¹⁰, à la fois individuel et social (cf. Saussure 1916, pp. 31-32, 37-38). Les deux versants correspondent à deux sphères: le psycho-physique et le psychique. La parole, qui relève du psycho-physique, est la partie individuelle et accidentelle du langage; la langue, qui relève du psychique, est la partie sociale du langage¹¹. Saussure décrit la langue

abordé l'étude de plusieurs côtés à la fois que la langue ne se présente pas d'une façon homogène, mais comme un assemblage de choses composites (articulation d'un son, idée qui s'y rattache) qu'il faut étudier par ses différentes pièces sans qu'on puisse en étudier l'objet intégral.

⁸ Rappelons que pour Saussure les faits ne sont jamais un donné primitif; cf. Godel (1957, p. 43, Extr. 9) = Engler (éd. 1974, n° 3295a): «Il y a différents genres d'identités. C'est ce qui crée différents ordres de faits linguistiques. Hors d'une relation quelconque d'identité, un fait linguistique n'existe pas. Mais la relation d'identité dépend d'un point de vue variable qu'on décide d'adopter; il n'y a donc aucun rudiment de fait linguistique hors du point de vue défini qui préside aux distinctions».

⁹ Ces deux citations proviennent de notes d'étudiants; voir Engler (éd. 1968, p. 30), II R 6 = SM II 50 et B 4.

¹⁰ On ne confondra pas *hétéroclite* avec *hétérogène*: ce dernier terme est généralement réservé chez Saussure aux manifestations individuelles du langage faisant l'objet de la linguistique diachronique; sur le statut de celle-ci chez Saussure, voir l'importante étude exégétique de Wunderli (1988).

¹¹ Cf. Engler (éd. 1968, p. 42), D 179 = SM III 112: «On peut localiser la langue dans une certaine région du circuit considéré. Indirectement, nous pouvons dire: la langue est la partie sociale du lan-

comme existant «dans la collectivité sous la forme d'une somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre les individus» (Saussure 1916, p. 38)¹². L'exigence, définitionnelle, de l'identité de ces empreintes de 'modèles' de la langue (la langue est le type qui subsume les réalisations du type) explique pourquoi Saussure attribue à la langue un caractère extérieur et coercitif: «si l'on veut démontrer que la loi admise dans une collectivité est une chose que l'on subit, et non une règle librement consentie, c'est bien la langue qui en offre la preuve la plus éclatante» (Saussure 1916, p. 104)¹³.

L'individuel et le social sont liés dans le langage; ils le sont d'ailleurs par *l'interdépendance de la langue et de la parole*¹⁴. D'une part, la parole présuppose la langue comme système et, d'autre part, la parole est «nécessaire pour que la langue s'établisse; historiquement, le fait de parole précède toujours» (Saussure 1916, p. 37)¹⁵. La priorité historique est ici celle d'une antériorité chronologique, et non logique. Que Saussure ait en vue une telle antériorité 'factuelle', cela ressort du fait que pour lui l'interdépendance de la langue et de la parole se concrétise dans le développement linguistique. D'une part, les changements partent toujours des individus; d'autre part, avant que ces innovations n'entrent dans l'usage, elles doivent être rendues convergentes et elles doivent être sanctionnées par la collectivité:

Un fait d'évolution est toujours précédé d'un fait, ou plutôt d'une multitude de faits similaires dans la sphère de la parole; cela n'infirme en rien la distinction établie ci-dessus, elle s'en trouve même confirmée, puisque dans l'histoire de toute innovation on rencontre

gage»; J 151: «La langue, pour nous, est une chose séparable que l'on peut localiser dans le circuit; la région limitée où une image auditive vient frapper notre oreille. C'est la partie sociale du phénomène».

¹² Cf. Engler (éd. 1968, p. 57), D 208 = SM III 123: «Dans une foule, de quelle manière la langue est-elle présente ? Sous forme d'un dépôt existant dans cerveau de chacune des personnes, comme un dictionnaire dont tous les exemplaires seraient répartis entre ces personnes»; III C 308a: «Foule réunie sur une place de marché; de quelle manière la langue est-elle présente dans cette foule ? Sous forme d'un dépôt <existant dans cerveau> de chacune des personnes composant la foule <comme un dictionnaire dont tous les exemplaires seraient répartis entre ces personnes>».

¹³ En fait, le caractère coercitif est affirmé aussi dans l'énoncé qui accorde à la langue le privilège de la perspective proprement linguistique: «Il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage» (Saussure 1916, pp. 25, 38-39).

¹⁴ Engler (1986) – rejoignant sur ce point Sechehaye (1933) – a mis en relief la complémentarité des notions de 'langue' et de 'parole' (et d'une linguistique de la langue et une linguistique de la parole).

¹⁵ Cf. Engler (éd. 1968, p. 57), D 182 = SM III 113: «Il faut parole pour que langue s'établisse»; J 154: «Il faut la parole pour que l'accord nécessaire à la langue devienne chose faite»; III C 274: «il faut la parole de milliers d'individus pour que s'établisse l'accord d'où la langue sortira».

toujours deux moments distincts: 1° celui où elle surgit chez les individus; 2° celui où elle est devenue un fait de langue, identique extérieurement, mais adopté par la collectivité (Saussure 1916, pp. 138-139).

Dans les différentes sphères à distinguer, on constate qu'il y a des faits homologues. Si nous transposons les faits évolutifs de langue dans la sphère parole, il y aurait à constater que les faits de la langue commencent toujours par des faits de parole qu'on pourra désigner. Mais notre distinction se confirmera: les faits de parole restent dans l'individuel (Engler éd. 1968, p. 224, D 249 = SM III 136; voir aussi *ibidem*, J 180 et III C 358).

Le changement linguistique peut donc être décrit comme le passage de faits de parole convergents vers un fait de langue qui s'intègre dans un nouvel état systémique¹⁶.

C'est en tant que côté psychique du langage que la langue est un objet *sémiologique*: système de signes, elle est l'objet de la nouvelle science sémiologique, «qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale» (Saussure 1916, pp. 33-34)¹⁷. Le signe même est un objet social (vu qu'il fonde la communication) et individuel (la parole est constituée d'*emplois* de signes et de façons d'organiser ces emplois). C'est la rencontre du social et de l'individuel qui explique, historiquement, l'arbitraire du signe. Celui-ci est d'ailleurs marqué par une arbitrarité double¹⁸. Le signe linguistique est défini comme la combinaison d'une image psychique et d'une image acoustique, qui sont le résultat de découpages arbitraires. Le lien entre ces deux images repose sur une convention sociale¹⁹:

En effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention. Les signes de politesse, par exemple, doués souvent d'une certaine expressivité naturelle [...] n'en sont pas moins fixés par une règle; c'est cette règle qui oblige à les employer, non leur valeur intrinsèque (Saussure 1916, pp. 100-101).

Dans les notes d'étudiants, cette observation s'insère dans un exposé sur la sémiologie de l'écriture. Saussure y fait remarquer que l'écriture suppose un accord de la communauté, mais la véritable nature du 'contrat' réside dans le fait qu'il s'établit sur une chose arbitraire:

¹⁶ On touche ici à un lieu de rencontre entre le domaine de la linguistique interne et celui de la linguistique externe.

¹⁷ Rappelons que pour Saussure «le problème linguistique est avant tout sémiologique» (Saussure 1916, p. 34).

¹⁸ Sur le contenu de la notion d'arbitraire chez Saussure, voir Engler (1962, 1964) et Swiggers (1984).

¹⁹ Pour Saussure, la convention sociale qui soutient la langue comme système est *sui generis* (cf. Engler 1962, p. 6).

Il est impossible à l'individu d'y rien changer, et même la communauté entière <n'y peut rien>. Une fois adoptée, <on voit se dérouler une évolution qu'on pourrait appeler fatale,> dans cette écriture; toute volonté, aussi bien sociale qu'individuelle, n'y peut rien changer. Cette convention à l'origine volontaire ne l'est plus, passée la première génération. Les autres générations la subissent passivement. Ces deux caractères se retrouvent aussi dans la langue: <1° La convention sociale: il est évident qu'elle existe, mais non moins évident que> nous ne pouvons nous arrêter sur cet accord primitif, qui n'est pour ainsi dire que théorique; tout de suite <nous voyons que, cette convention parfaitement libre étant faite,> nous nous trouvons en face du [2°] deuxième caractère: à n'importe quel moment, les générations <suivantes> n'y pourront rien changer <à cette convention> (Engler éd. 1968, pp. 153-154, II R 15 = SM II 53; voir aussi *ibidem*, B 10 et II C 14).

Dimension sociale et individuelle, arbitraire du signe et conventionnalité: ces principes sont constitutifs de la langue et de sa réalisation comme parole. En même temps, ces principes permettent de comprendre la dialectique de l'invariance et du changement. D'une part, comme la langue est une pratique sociale, elle se caractérise par «la résistance de l'inertie collective à toute innovation»²⁰. D'autre part, comme le signe ne repose pas sur un lien naturel entre signifié et signifiant, la langue semble être «radicalement impuissante à se défendre contre les facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié et du signifiant» (Saussure 1916, pp. 107-110; cf. Engler éd. 1968, p. 167, D 221 = SM III 128, S 2.22 et III C 322).

On le voit bien par la manière dont elle évolue: rien de plus complexe: située à la fois dans la masse sociale et dans le temps, personne ne peut rien y changer, et, d'autre part, l'arbitraire de ses signes entraîne théoriquement la liberté d'établir n'importe quel rapport entre la matière phonique et les idées (Saussure 1916, p. 110)²¹.

²⁰ Saussure considère la langue comme étant parmi les institutions sociales «celle qui offre le moins de prise aux initiatives»: «Elle fait corps avec la vie de la masse sociale, et celle-ci, étant naturellement inerte, apparaît avant tout comme un facteur de conservation» (Saussure 1916, p. 108). Cf. Engler (éd. 1968, p. 164): II R 20 = SM II 55 (et cf. B 13): «Il y a dans la langue le minimum d'initiative» et S 2.21: «Toutes ces circonstances reviennent au fait que la langue est maniée par une masse sociale, [qu'elle est] une convention répandue dans une collectivité».

²¹ Voir aussi Engler (éd. 1968, pp. 169-170), D 221: «Par rapport au principe de liberté contenu dans arbitraire du signe, non seulement conception historique du signe exclut usage de cette liberté, mais, même si on établissait une langue par législation, la masse commencerait à déplacer les rapports établis. Créez une langue et mettez-la en circulation (jusqu'au moment de mise en circulation, on en tient le contrôle): mais à l'instant même où [elle] remplit sa mission parce que devenue sociale, <le> contrôle échappe» et II R 21 = SM II 55: «Le moment de l'accord n'est pas distinct des autres; et en s'occupant de lui on laisse de côté l'essentiel: 1° le fait qu'un système de signes comme celui de la langue est reçu passivement par les générations successives (on le considérait comme un acte réfléchi, comme une intervention active de la langue); 2° qu'en tout cas le système de signes aura pour caractère de se transmettre dans des conditions qui n'ont aucun rapport avec celles qui l'ont constitué (si on accorde même qu'il est l'œuvre de la volonté comme l'espéranto). La langue est un peu comme un canard couvé par une poule!».

Le signe linguistique a une double présence dans le langage: il est d'une part, au plan de la langue, défini comme une *valeur*, qui résulte d'un jeu d'oppositions (Saussure 1916, p. 167)²². Il est, d'autre part, le *lieu de changements linguistiques*, qui ont le statut de faits positifs (mais non systémiques, aux yeux de Saussure). L'approche linguistique interne met hors jeu la perspective diachronique: «la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes». Dans la conscience des sujets parlants, où s'établit précisément le système de la langue, il n'y a aucun sentiment des états passés de la langue (Saussure 1916, pp. 116-117)²³. «Pour les sujets parlants, la suite des faits dans le temps est inexistante; le sujet est devant un état» (Engler éd. 1968, p. 181, D 232 = SM III 131 et S 2.27); «En effet, pour un sujet parlant, les faits historiques sont inexistantes. Le sujet parlant est dans un état» (Engler éd. 1968, p. 181, J 171).

Toutefois, la distinction entre la linguistique synchronique et la linguistique diachronique, si elle est absolue au plan méthodologique²⁴, est relative dans ses retombées 'ontiques'. Plus particulièrement, il n'existe pas d'état de langue absolu: «En pratique, un état de langue n'est pas un point, mais un espace de temps plus ou moins long pendant lequel la somme des modifications survenues est minime. Cela peut être dix ans, une génération, un siècle, davantage même» (Saussure 1916, p. 142)²⁵. L'étude d'un état de langue revient donc, dans la pratique,

²² Voir aussi les notes des étudiants: «Grâce à ce que ces différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose qui peut ressembler à des termes positifs, par la mise en regard, la correspondance de telle différence de l'idée avec telle différence du signe» + «Mais le signifiant et le signifié contractent un lien en vertu des valeurs déterminées qui sont nées de la combinaison de tant et tant de signes acoustiques avec tant et tant de <coupures> qu'on peut faire dans la masse. Que faudrait-il pour que le rapport entre le signifiant et le signifié fût donné en soi ? Il faudrait avant tout que l'idée soit déterminée par avance et elle ne l'est pas. <Il faudrait avant tout que le signifié fût par avance une chose déterminée et elle [sic] ne l'est pas. C'est pourquoi> ce rapport n'est qu'une autre expression des valeurs prises dans leur opposition <dans leur système. Cela est vrai dans n'importe quel ordre de langue>» (Engler éd. 1968, p. 272, III C 400; cf. *ibidem*, D 277 = SM III 151 et S 2.432).

²³ Meillet, qui définira la parenté linguistique en termes de continuité du sentiment linguistique, s'écartera sur ce point de la visée de Saussure (cf. Swiggers 2007).

²⁴ La *linguistique synchronique* s'occupe des rapports logiques et psychologiques reliant des termes qui coexistent et forment système; la *linguistique diachronique* étudie «les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective, et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux» (Saussure 1916, pp. 138-140).

²⁵ Voir aussi la précision apportée dans les notes d'étudiants: «Il y a une part de convention indéniable à accepter en parlant d'un état. Les limites <de ce que nous appelons> un état seront forcément imprécises. C'est une difficulté comparable à ceci: un point n'a aucune dimension et une ligne, uniquement composée de points, en a une. De même, un volume ne devrait pas pouvoir se composer de plans. Quand parlons d'un état de langue, quelque chose de semblable. Il y a des espaces de temps où la somme des modifications survenues est presque nulle. Nous ne disons donc pas qu'un état est dix ans ou cinquante ans, ou généralement pas de limite de ce genre, mais un espace de temps pendant lequel aucune modification grave n'a changé la langue» (Engler éd. 1968, p. 229, D 259 = SM III 141; cf. *ibidem*, J 186-187 et III C 375-376).

«à négliger les changements peu importants»: c'est reconnaître en même temps que le changement est inhérent à la langue (cf. Saussure 1916, p. 193)²⁶.

Il n'y a pas d'exemple d'immobilité absolue. Ce qui est absolu, c'est le principe du mouvement de la langue dans le temps. Mouvement qui se fait de façon diverse et plus ou moins rapide selon les cas, mais fatalement. Rien ne peut l'entraver: peut-être les périodes agitées par des guerres, par des troubles civils, par des crises nationales arrivent à l'accélérer comme on l'a souvent prétendu; mais c'est indifférent pour le principe, car même dans la plus tranquille des périodes, on ne verra jamais que le fleuve de la langue soit identique, si on le prend au-dessus ou au-dessous d'un certain <intervalle>, et il n'importe pas qu'il y ait entre eux des cataractes. C'est sacrifier le fait général à l'accident que d'insister sur les causes qui peuvent <quelquefois> précipiter le mouvement; il suffit qu'il existe imperturbablement, naturellement, et au-dessus de toute circonstance (Engler éd. 1968, pp. 318-319, N. 23.1; cf. *ibidem*, D 19, J 19 et III C 45)²⁷.

La dialectique du social et de l'individuel est inscrite au sein du concept de langue, par rapport auquel s'articule la distinction méthodologique entre synchronie et diachronie. À cette distinction s'en ajoute une autre, dont la justification nous semble moins pertinente: celle entre une *linguistique interne* et une (ou des) *linguistique(s) externe(s)*. Cette distinction correspond, semble-t-il, à celle entre une linguistique orientée vers «l'organisme interne» et répondant à des exigences méthodologiques strictes, et celle entre une linguistique orientée, au choix de l'auteur²⁸, vers des aspects de la réalité dont on examine la corrélation avec la langue. La fameuse comparaison avec le jeu d'échecs, si elle éclaire la différence entre le point de vue interne et le point de vue externe²⁹, rend en fait davanta-

²⁶ Saussure (éd. Engler 1968, pp. 318-319) observe que l'évolution peut varier en rapidité ou en intensité, «sans que le principe lui-même se trouve infirmé».

²⁷ Conscient de l'effet d'inertie qu'engendre toute langue littéraire, Saussure a fait observer que les langues littéraires (qu'il oppose sur ce point à des «langues naturelles») ont des conditions d'existence particulières.

²⁸ «Par exemple, chaque auteur groupera comme il l'entend les faits relatifs à l'expansion d'une langue en dehors de son territoire; si l'on cherche les facteurs qui ont créé une langue littéraire en face des dialectes, on pourra toujours user de la simple énumération; si l'on ordonne les faits d'une façon plus ou moins systématique, ce sera uniquement pour les besoins de la clarté» (Saussure 1916, p. 43); cf. Engler (éd. 1968, pp. 63-64), II R 48 = SM II 62: «<Tant qu'on parlera de choses du genre de celles énumérées plus haut, on pourra ajouter des détails aux détails sans se sentir dans l'état d'un système.> Rien n'est plus enviable pour un linguiste que la relative aisance avec laquelle on peut faire l'histoire d'un peuple; et tant qu'il en est de même pour l'histoire de la langue, c'est le signe que nous sommes dans la linguistique externe». Notons que Saussure a en vue ici (surtout) l'histoire de l'expansion d'une langue et non l'évolution d'un système linguistique (= *histoire interne*).

²⁹ «Là, il est relativement facile de distinguer ce qui est externe de ce qui est interne: le fait qu'il a passé de Perse en Europe est d'ordre externe; interne, au contraire, tout ce qui concerne le système et les règles. Si je remplace des pièces de bois par des pièces d'ivoire, le changement est indifférent pour le système: mais si je diminue ou augmente le nombre des pièces, ce changement-là atteint profondément la 'grammaire' du jeu» (Saussure 1916, p. 43).

ge problématique l'application de cette distinction au système sémiologique qu'est une langue, vu que (1) il n'est pas possible, dans le cas d'une langue, de dissocier emploi et restructuration, et (2) qu'il faudra reconnaître que *langue* (système de termes et de leurs rapports) et *grammaire* (système de règles) ne sont pas des entités équivalentes (alors qu'on est en droit de considérer, comme le fait Saussure, la grammaire du jeu d'échecs comme la langue même du jeu).

Une autre aporie est que la linguistique externe doit nécessairement faire intervenir le facteur du *temps*³⁰, considéré comme la caractéristique typique du système sémiologique qu'est une langue. En effet, tout état de langue (= un état systémique) est le produit de la force sociale (de la masse parlante) qui se combine avec l'action du temps (à laquelle le changement linguistique est inhérent): ainsi, le temps est constitutif du système même et est porteur de ses changements³¹. Il est donc quelque peu étonnant que la linguistique diachronique soit reléguée à l'approche 'externe'; ceci semble lié au fait que la linguistique interne est considérée par Saussure comme une science où on s'occupe de décrire ou de fixer des normes, des lois. Or, dans l'évolution des langues, Saussure constate que les «changements absolus sont extrêmement rares» (1916, pp. 198-199)³²; de plus, les changements n'établissent pas un système, mais agissent comme des phénomènes perturbateurs (1916, p. 221). «Il résulte de ce qui précède que le phénomène phonétique est un facteur de trouble. Partout où il ne crée pas des alternances, il contribue à relâcher les liens grammaticaux qui unissent les mots entre eux; la somme des formes en est augmentée inutilement; le mécanisme linguistique s'obscurcit et se complique dans la mesure où les irrégularités nées du changement phonétique l'emportent sur les formes groupées sous des types généraux; en d'autres termes: dans la mesure où l'arbitraire absolu l'emporte sur l'arbitraire relatif» (Saussure 1916, p. 221)³³.

Un problème qui se greffe sur cette aporie est le fait que Saussure range l'étymologie populaire³⁴ dans la linguistique externe. Il s'agit pourtant d'un élément psychique, relevant de la langue comme trésor intériorisé, et affectant de plus la

³⁰ Voir e.a. Saussure (1916, pp. 113-114); Saussure insiste, à juste titre, sur le fait que le statut du temps dans la linguistique (comme projet scientifique) en fait une discipline bien individualisée.

³¹ «Mais le changement même, abstraction faite de sa direction spéciale et de ses manifestations particulières, en un mot l'instabilité de la langue, relève du temps seul» (Saussure 1916, p. 272). Cf. Engler (éd. 1968, p. 452), S 1.12: «La différence géographique appelle l'idée d'unité, [unité] qui est dans le passé, c'est-à-dire dans le temps. Donc différences évolutives» (cf. *ibidem*, J 17 et III C 43).

³² Il n'y a donc pas de contradiction entre l'idée de changements phonétiques réguliers et l'idée que les «pièces» de la langue «se déplacent [...] spontanément et fortuitement» (Saussure 1916, p. 117): c'est que les changements n'affectent pas des valeurs, mais des représentants de valeurs.

³³ Ce passage ne se trouve qu'en partie dans les notes d'étudiants publiées par Engler (éd. 1968).

³⁴ Voir à ce propos l'étude fouillée de Reichler-Béguelin (1995).

langue comme fonction. Toutefois, Saussure réduit l'étymologie populaire à des «tentatives [populaires] d'expliquer approximativement un mot embarrassant en le rattachant à quelque chose de connu», ayant pour résultat qu'on déforme le mot en l'accommodant «aux éléments qu'on croit y reconnaître». Cette appréciation péjorative de l'étymologie populaire est due à un clivage, peu justifiable du point de vue empirique, entre un développement 'normal' et un développement 'non normal' de la langue³⁵.

Le statut problématique de la dichotomie entre la linguistique interne et la linguistique externe apparaît clairement dans la place qu'assigne Saussure à la géographie linguistique³⁶. Selon Saussure, la conclusion principale qu'on peut tirer de l'examen géographique des langues est leur diversité et la difficulté de les délimiter nettement (cf. Saussure 1916, pp. 270-280). Or, la diversité géographique même est le résultat de l'action du temps. Comme l'immobilité linguistique absolue n'existe pas, aucune langue ne reste identique à elle-même, c'est-à-dire que le changement est intrinsèquement lié au déroulement du temps. L'évolution varie selon les lieux, ce qui conduit à la fragmentation linguistique en aires distinctes (Saussure 1916, p. 273): «Ces aires ne peuvent pas être prévues; rien ne permet de déterminer d'avance leur étendue, on doit se borner à les constater. En se superposant sur la carte, où leurs limites s'entrecroisent, elles forment des combinaisons extrêmement compliquées» (1916, p. 274). Si la constatation (*a posteriori*) du recoupement des isoglosses et de l'absence de limites tranchées entre les dialectes est justifiée³⁷, on notera que Saussure part ici de l'idée qu'il y aurait une différenciation 'naturelle' (qui résulterait de l'action du temps sur des

³⁵ Voir aussi l'opposition que Saussure établit entre *étymologie populaire* et *analogie*: «L'étymologie populaire n'agit donc que dans des conditions particulières et n'atteint que les mots rares, techniques ou étrangers, que les sujets s'assimilent imparfaitement. L'analogie est, au contraire, un fait absolument général, qui appartient au fonctionnement normal de la langue» (Saussure 1916, p. 241).

³⁶ Signalons qu'un important travail d'exégèse reste à faire à propos des rapports entre la réflexion théorisante de Saussure et les résultats empiriques des travaux de géographie linguistique, tout particulièrement dans le domaine roman; on se reportera à trois travaux de Rudolf Engler (1976, 1980, 1982) qui explorent cette problématique. Cf. aussi Swiggers (1996).

³⁷ Cf. Saussure (1916, pp. 276-277) et Engler (éd. 1968, p. 460), S 1.16: «Les ondes linguistiques ou d'innovations coïncident quelquefois. Si cela arrivait complètement partout, cela formerait réellement des dialectes qui différeraient entre eux par tous les caractères, mais les accumulations de lignes ne sont que sur certains espaces» et J 24: «Quand on jette les yeux sur une carte, on en voit [*sc.* des ondes] qui se confondent presque, se réunissent sur un certain parcours. Sur ces endroits, nous voyons réunies de grosses différenciations, et il est évident qu'en-deçà ou au-delà de l'onde, il y a une grande différence. Si cela se présentait partout, sur toute la longueur de la ligne, nous pourrions y joindre notre conception du dialecte, parce que cette région différerait de la région voisine en principes nombreux. Mais cela ne se présente que très rarement. De là cette vérité paradoxale, qu'il n'y a point de dialectes» (voir *ibidem*, III C 53 et D 24 = SM III 100).

aires), qui peut ensuite être troublée ou masquée par le jeu de facteurs sociaux, politiques, religieux, historiques, et autres³⁸.

Tout en admettant la variabilité linguistique, Saussure la relègue hors du programme de la linguistique (systémique). La linguistique telle qu'elle est envisagée dans le *Cours* vise la langue, au point de vue interne et synchronique. Les implications sont doubles. D'une part, la parole, paradoxalement qualifiée de «libre de toute contrainte sociale», ne fait pas l'objet de la linguistique, qui n'étudie que la forme idéale du système. D'autre part, la linguistique sera nécessairement sémiologique, c'est-à-dire qu'elle a pour tâche d'étudier les éléments d'un système de valeurs (au point de vue synchronique et interne). L'étude des changements linguistiques (jugés être asystémiques) est renvoyée à la linguistique externe et diachronique.

Soucieux d'ériger une linguistique 'pure', Ferdinand de Saussure se profile comme un linguiste qui – fidèle à l'approche linguistique des néo-grammairiens – aborde les faits langagiers en leur ôtant l'aspect variationnel et en situant la face 'sociale' des données linguistiques à la périphérie du domaine proprement linguistique. Plus particulièrement, Saussure envisage l'aspect social comme étroitement lié à la «masse parlante», en y voyant avant tout la force (et l'effet) d'homogénéisation et en négligeant ainsi la dimension sociale comme facteur de variation qui exerce son poids sur le comportement langagier des individus.

Références bibliographiques

- Albrecht 1978 = J. ALBRECHT, compte rendu de Bierbach 1978, «Kratylos», 23 (1978), pp. 12-15.
 Bierbach 1978 = C. BIERBACH, *Sprache als "Fait social". Die linguistische Theorie F. de Saussure's und ihr Verhältnis zu den positivistischen Sozialwissenschaften*, Tübingen, Niemeyer, 1978.
 Bouquet 1997 = S. BOUQUET, *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot, 1997.
 Doroszewski 1929 = W. DOROSZEWSKI, «Langue» et «Parole», «Prace filologiczne», 14 (1929), pp. 484-497.

³⁸ «Quand ces concordances sont suffisamment nombreuses on peut par approximation parler de dialecte. Elles s'expliquent par des faits sociaux, politiques, religieux, etc., dont nous faisons totalement abstraction ici» (Saussure 1916, p. 278). En fait, Saussure postule, pour des besoins théoriques, une situation linguistique homogène: «Mais on est bien obligé de donner au mot dialecte un sens plus précis qu'il ne comporte, mais toujours sous réserve de l'analyse complète. Des faits donnent plus d'unité à un dialecte (transport etc.). Mais nous avons admis une population sédentaire sur toute une surface» (Engler éd. 1968, p. 460, D 25 = SM III 100, cf. S 1.16, J 25 et III C 56).

- Doroszewski 1933 = W. DOROSZEWSKI, *Quelques remarques sur les rapports de la sociologie et de la linguistique: Durkheim et F. de Saussure*, «Journal de psychologie», 30 (1933), pp. 82-91.
- Engler 1962 = R. ENGLER, *Théorie et critique d'un principe saussurien: l'arbitraire du signe*, «Cahiers Ferdinand de Saussure», 19 (1962), pp. 5-66.
- Engler 1964 = R. ENGLER, *Compléments à l'arbitraire*, «Cahiers Ferdinand de Saussure», 21 (1964), pp. 25-32.
- Engler éd. 1968 = R. ENGLER (éd.), *Ferdinand de Saussure: Cours de linguistique générale. Édition critique*, tome I, Wiesbaden, Harrassowitz, 1968.
- Engler éd. 1974 = R. ENGLER (éd.), *Ferdinand de Saussure: Cours de linguistique générale. Édition critique*, tome II, Wiesbaden, Harrassowitz, 1974.
- Engler 1976 = R. ENGLER, *Saussure und die Romanistik*, Bern, Institut für Sprachwissenschaft, 1976 (Arbeitspapiere, 16).
- Engler 1980 = R. ENGLER, *Linguistique 1908: Un débat-clef de linguistique géographique et une question de sources saussuriennes*, in *Progress in Linguistic Historiography*, ed. by K. KOERNER, Amsterdam, Benjamins, 1980, pp. 257-270.
- Engler 1982 = R. ENGLER, *Geografia linguistica e assiomatica saussuriana: di una convergenza ideologica nel primo Novecento*, in *Ideologia, Filosofia e Linguistica*, a cura di D. GAMBARARA, A. D'ATRI, Roma, Bulzoni, 1982, pp. 355-377.
- Engler 1986 = R. ENGLER, *Une linguistique genevoise de la parole: aspects et problèmes*, «Studi italiani di linguistica teorica ed applicata», 15 (1986), pp. 3-14.
- Godel 1957 = R. GODEL, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, H. Studer, 1957 (Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève).
- Hiersche 1972 = R. HIERSCHE, *Ferdinand de Saussure's langue-parole Konzeption und sein Verhältnis zu Durkheim und Georg von der Gabelentz*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, 1972.
- Koerner 1973 = E.F.K. KOERNER, *Ferdinand de Saussure: Origin and Development of His Linguistic Thought in Western Studies of Language. A contribution to the history and theory of linguistics*, Braunschweig, Vieweg & Sohn, 1973.
- Meillet 1916 = A. MEILLET, compte rendu de F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, «Bulletin de la Société de Linguistique de Paris», 20 (1916), pp. 32-36.
- Mounin 1968 = G. MOUNIN, *Saussure ou le structuraliste sans le savoir*, Paris, Seghers, 1968.
- Reichler-Béguelin 1995 = M.-J. REICHLER-BÉGUELIN, *Saussure et l'étymologie populaire*, in *Saussure aujourd'hui*, dir. par M. ARRIVÉ, C. NORMAND, Paris - Nanterre, CRL Université Paris X, 1995, pp. 121-138.
- Saussure 1916 = F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, publié par C. BALLY, A. SECHEHAYE, avec la collaboration de A. RIEDLINGER, Paris, Payot, 1916.
- Sechehaye 1933 = A. SECHEHAYE, *La pensée et la langue ou comment concevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage*, «Journal de psychologie», 30 (1933), pp. 57-81.
- Swiggers 1984 = P. SWIGGERS, *L'arbitraire du signe linguistique*, «Neuphilologische Mitteilungen», 85 (1984), pp. 401-404.
- Swiggers 1985 = P. SWIGGERS, *La linguistique historico-comparative d'Antoine Meillet: théorie et méthode*, «Cahiers Ferdinand de Saussure», 39 (1985), pp. 181-195.

- Swiggers 1986 = P. SWIGGERS, *La linguistique historique devant la variation: le cas de Meillet*, «Recherches sur le français parlé», 7 (1986), pp. 61-74.
- Swiggers 1988 = P. SWIGGERS, *Le problème du changement linguistique dans l'œuvre d'Antoine Meillet*, «Histoire – Épistémologie – Langage», 10, 2 (1988), pp. 155-166.
- Swiggers 1996 = P. SWIGGERS, *L'intégration de la géographie linguistique à la linguistique générale chez Antoine Meillet*, «Incontri Linguistici», 19 (1996), pp. 19-29.
- Swiggers 2007 = P. SWIGGERS, *Un debate-clave de la lingüística general a inicios del siglo XX: Meillet y Schuchardt sobre el parentesco lingüístico*, in *Actas del VI Congreso de Lingüística General* (Santiago de Compostela 2004), ed. by M. FERNÁNDEZ PÉREZ ET AL., Madrid, Arco Libros, 2007, pp. 2997-3006.
- Vendryes 1921 = J. VENDRYES, *Le caractère social du langage et la doctrine de Ferdinand de Saussure*, «Journal de psychologie», 18 (1921), pp. 17-24.
- Washabaugh 1974 = W. WASHABAUGH, *Saussure, Durkheim, and Sociolinguistic Theory*, «Archivum Linguisticum», 5 (1974), pp. 25-34.
- Wunderli 1988 = P. WUNDERLI, *Saussure et la diachronie*, in *La linguistique génétique. Histoire et théories*, dir. par A. JOLY, Lille, Presses universitaires, pp. 143-199.